



La délégation CGT a interpellé et alerté, à de nombreuses occasions, les élus du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes sur la situation catastrophique de l'AFPA.

Les élus d'opposition PS, PC et Vert ont donc décidé de déposer, lors de la plénière du 19 décembre 2018, un amendement nommé « plan d'urgence pour l'AFPA » concernant la défense de l'AFPA.



Les élus d'opposition ont exposé les difficultés rencontrées par l'AFPA dans la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) et l'urgence à l'aider alors qu'un PSE est en cours avec la fermeture de 5 centres et la suppression de 205 ETP.

L'AFPA a une utilité publique et répond à des besoins de formation en proximité. Si on ferme ces centres, alors il nous manquera un organisme sur certains territoires. Si on ferme des plateaux techniques, ils n'ouvriront plus.

Madame PERNOD BEAUDON, Vice-Présidente à la formation professionnelle, a répondu :

« M. WAUQUIEZ et moi-même avons eu un rendez-vous, il y a peu, avec le DR et la Directrice Nationale de



l'AFPA.

Le DR est venu nous expliquer que l'AFPA devait se réformer obligatoirement du fait d'une activité faible et du peu d'investissement sur certains centres, l'AFPA a un déficit de 100 M€ par an.

M. WAUQUIEZ a répondu qu'il entendait qu'un EPIC doit se réformer mais qu'ils ne pouvaient décider seul de fermer 5 centres et tuer les centres ruraux.

Le Conseil Régional n'acceptera pas la proposition qui lui est faite de fermer les centres et la fusion du site de Rillieux avec Vaulx-en-Velin.

Le plan de restructuration ne doit pas faire payer aux territoires ruraux le fait d'être un territoire rural. S'il ne doit rester qu'un site dans les territoires ruraux, il faut que ce soit un organisme de service public, l'EPIC les y oblige.

L'AFPA a des plateaux techniques très élaborés et en parfaite tenue.

Le DR et la Directrice Nationale de l'AFPA ont été ébranlés de notre position car ils croyaient que tout allait bien se passer. En tant qu'EPIC, ils doivent aller plus sur les territoires ruraux et peut être moins sur les territoires métropolitains où les organismes de formation existent et où il y a de la concurrence. Il faut qu'ils aillent là où l'offre de formation est faible.

On s'est donc donné un rendez-vous en début janvier et ils doivent nous faire une proposition allant dans ce sens.

Je reviendrais dans cette assemblée (Conseil Régional) expliquer ce qui nous a été proposé par le DR après notre rencontre de début d'année (2019). »

À suivre...

Compte rendu CGT AFPA Rhône-Alpes du 19 décembre 2018

•
•

[Non à la fermeture du Centre AFPA du Puy-en-Velay](#)

Partager sur Facebook

Twitter